

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.







5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !**

Enseignants	Christians Louis-Léon ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Ce cours ne suppose pas de prérequis.
Thèmes abordés	<p>Il assure une introduction pragmatique aux modalités propres d'un droit religieux, en l'occurrence du droit actuel de l'Église catholique. (D'autres enseignements de droit canonique sont proposés dans d'autres programmes de l'UCL). Le cours présente aux étudiants les modalités concrètes d'intervention du droit de l'Église catholique, gérant le statut religieux de plus d'un milliard de fidèles de par le monde. C'est à partir d'une analyse principalement technique que sont ponctuellement abordées, au gré des intérêts des étudiants, diverses questions de principes et méthodes propres au droit canon.</p> <p>Sont abordées plus particulièrement les spécificités du droit canonique par rapport au droit d'État et par rapport à d'autres droits religieux, à propos du mariage et de ses formes de nullité et de dissolution; des personnes qui ont un statut ecclésiastique; des sanctions des abus dans la pratique religieuse (not. la crise des délits sexuels); des tribunaux religieux et de leurs statuts.</p>
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- percevoir l'enjeu d'une réflexion juridique sur l'Église catholique entendue comme communauté de croyants ;</li> <li>1 - réfléchir les relations entre le droit canonique, le droit de l'État et les droits de l'homme comme projet conjoint d'un fidèle par ailleurs citoyen ;</li> <li>- mobiliser les ressources nécessaires pour résoudre, partiellement au moins, une question ayant une dimension canonique.</li> </ul> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Travaux : de brefs devoirs écrits entreront dans l'appréciation continue</p> <p>Examen oral en trois parties : - une question tirée au sort dans une liste communiquée en fin de cours, - la présentation et discussion d'une brève recherche personnelle en droit canonique, proposée durant le quadrimestre, ainsi que la résolution d'un casus pratique, notamment à partir de la lecture d'une sentence judiciaire canonique (traduite en français).</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Cours ex cathedra classique.</p>
Contenu	<p>Après une introduction qui définit la notion fondamentale de droit canonique, le cours expose un bref parcours historique de l'évolution du droit canonique. Ce parcours permet de repérer les problèmes méthodologiques propres au droit canonique et de faire droit aux critiques qui lui ont été adressées.</p> <p>Sur base de ces considérations peut alors s'entreprendre une réflexion en commençant par dessiner les structures du droit canonique puis en revisitant les grands enjeux d'effectivité du droit canonique : droits des fidèles, droit des sacrements, procédures de recours.</p> <p>Ensuite, une analyse illustrée par des cas concrets est menée sur deux matières tout à fait distinctes : le droit du mariage (avec une attention aux débats contemporains dans l'Église catholique et la société en général) ; la crise des abus sexuels dans l'Église catholique : sanctions, procédures, statut des victimes.</p> <p>Peuvent aussi au choix des étudiants être travaillés : le contrôle de droit canonique envers les dérives de type sectaires ; le droit canonique des relations entre religions et croyances différentes ; le statut des fidèles laïcs</p>

	(l'engagement spécifique au mariage catholique, l'engagement dans la société, l'engagement dans une ONG religieuse).
Ressources en ligne	Cfr le site moodle du cours.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Codex de droit canonique (1983) est indispensable (en accès libre sur internet).</li><li>• CHRISTIANS, L.L., Le mariage en droit canonique, Bruxelles, Larcier, 1995, 100 pp.</li><li>• VALDRINI, et al., Droit canonique, Paris, Dalloz, 2e ed., 1999</li></ul>
Autres infos	
Faculté ou entité en charge:	TEBI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences des religions	SREL2M	5		
Certificat universitaire en théologie (fondements)	TECA9CE	3		
Approfondissement en sciences religieuses (théologie chrétienne)	LTHEO100P	5		
Approfondissement en droit	LDRT100P	5		
Mineure d'ouverture en théologie chrétienne	LTHEO100I	5		
Mineure en sciences des religions (ouverture)	LREL100I	5		
Mineure en sciences des religions (complément disciplinaire)	LSREL100I	5		